



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26027677

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 -02- 2026

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **0441 419 581**

Nom

(en entier) : **MITEX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Zone du Grand-Pré 3 - 7750 Mont-de-l'Enclus**

Objet de l'acte : Reconduction mandats - Transfert du siège

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2025

Résolutions :

- Première résolution :

L'assemblée a pris acte de la reconduction à la fonction d'administrateur à partir du 13 septembre 2025 de :

1. Monsieur Thierry Claude Marie Roger VANDENBROECK, habitant à Mont-de-l'Enclus, Rue des Fusillés, 7
2. Madame Micheline Marie Marcelle DE SCHREVEL, habitant à Mont-de-l'Enclus, Rue des Fusillés, 7

Les administrateurs rassemblés en conseil, décident que :

1. Monsieur Thierry VANDENBROECK est renommé comme président du conseil d'administration à partir du 13 septembre 2025
2. Madame Micheline DE SCHREVEL est renommée comme administrateur déléguée à partir du 13 septembre 2025

Leur mandat a la même durée que leur mandat d'administrateur et est non rémunéré, sauf contrordre de l'Assemblée Générale.

- Deuxième résolution :

L'assemblée a pris acte de la modification de l'adresse postale de la société au 17/10/2025, ce qui engendre la modification du siège social à l'adresse suivante : Zone du Grand Pré, 1B (Rue Ad. Delacroix) à 7750 Mont-de-l'Enclus (Amougies)

- Troisième résolution :

Tous pouvoirs spéciaux sont donnés à la société civile, sous forme de société en commandite simple « CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES & CONSEILS FISCAUX COTTON ET ASSOCIES », inscrite à la BCE sous le numéro d'entreprise BE 0807.116.412 et représentée par Monsieur Bertrand Cotton, en vue d'accomplir les formalités concernant cette modification (publications, et/ou d'inscription dans tous les registres, et/ou guichet d'entreprises, et/ou auprès de toute autorité administrative), et ce avec pouvoir de subdélégation.

CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES & CONSEILS FISCAUX COTTON ET ASSOCIES

Représentée par Bernard Cotton

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).